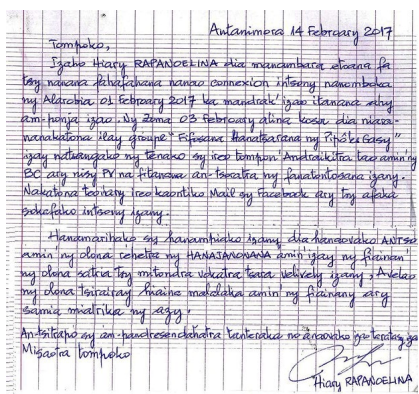




De gauche à droite: Ndriana Ramamonjy, Njakatiana, Fetra Rakotondrasoa, Henri Ratsimbazafy, [Lalotiana Rakotondrazafy](#) , Rossy, Mamy Gotso

Le syndicat des artistes qui s’est réuni au «Kianjan’ny Kanto», à Mahamasina, ce 22 février 2017 pour un point de presse, a décidé de retirer sa plainte au tribunal d’Anosy (cela a été fait le 21 février), contre Hiary Rapanoelina -poursuivi pour diffamation, **atteinte à l’intégrité et incitation à la haine**

et placé en détention préventive à la prison d’Antanimora, le 4 février. Son épouse, qui a aussi été incarcérée par la suite, a bénéficié d’une liberté provisoire, ce jour, et attendra à la maison, avec leurs deux enfants, le verdict du tribunal qui aura lieu le 28 février 2017.



En fait donc, il suffirait que le député Harijaona Randriarimalala, alias Jaona Elite, retire aussi

sa plainte pour que cette triste affaire stoppe définitivement. Tout repose donc sur une question d'*ego*... Rappelons qu'après le *mea culpa* de Hiary (ci-dessus, écrit dans sa prison), c'est toute sa famille qui a demandé pardon publiquement (via Tv et radios) aux personnes atteintes dans les publications parues sur la page facebook «Fifosan

a hanatsarana ny pipoles gasy»

, créée en juin 2015 et co-administrée par Hiary, seul incriminé -avec son épouse- dans cette affaire. En ce qui concerne mon avis personnel, je rejoins celui de Rajiv Sahai Endlaw, qui suit:



Qui est Hiary Rapanoelina? Il est l'un des fondateurs du [groupe d' a capella AVM](#) (Authentic Voices of Madagascar). Puis il s'est bâti une solide réputation dans le coaching vocal dans des émissions de télé-réalité.



Hiary, Tence Mena, artistes et Christian, animateur à Dream'In

Ce qui est malheureux dans cette affaire c'est que lui et son épouse formaient un couple dans un concours "*Spécial Saint Valentin 2017*" sur la chaîne de Tv Dream'In, dont la finale était prévue le 14 février 2017. Hélas, il a été "empêché" 10 jours

avant.

Jeannot Ramambazafy – 22 février 2017